

Bonjour,

Voici un compte-rendu un peu long, mais qui pourra intéresser ceux qui s'intéressent au programme "Agenda 21" lancé par le Conseil Général et adhérent à l'idée de la pesée embarquée.

Lundi dernier se tenait à Bordeaux la **réunion publique "agenda 21" organisée par le Conseil Général Gironde**. Un de nos membres, Patrick Sandeau, y assistait. Voici son compte-rendu, suivi des commentaires de Dany Dietmann, maire de Manspach pratiquant la pesée embarquée, qui a bien voulu apporter sa contribution à ce compte-rendu, ainsi que Marine Schenegg qui connaît bien la méthode de la pesée embarquée. Nous les remercions tous les trois pour leur contribution.

Cordialement,
Philippe Mora

1) compte-rendu :

J'ai assisté lundi soir 30 janvier à la réunion publique développement durable et "agenda 21" organisée par le Conseil Général.

Philippe Madrelle (président) n'était pas là, contrairement à ce qui est dit sur le site internet du Conseil Général, (invité par le cardinal pour rendre hommage à l'abbé Pierre) mais excusé par Philippe Plisson (vice-président chargé du développement durable) qui nous a fait une petite conférence.

Environ 450 à 500 personnes étaient présentes.

Cette soirée a été l'occasion d'un débat animé par Denis Cheissoux (journaliste à France Inter et producteur du magazine de nature et d'environnement "CO2 mon amour" le samedi à 14h) et d'une présentation de Jacques Bregeon (Directeur du Collège des Hautes Etudes de l'Environnement & du Développement Durable) autour du changement climatique.

Résumé de la réunion publique Bordelaise :

La première question a porté sur l'utilisation des pesticides en Gironde et le programme Reach suivi d'un débat sur l'état de santé des girondins et une question posée : a-t-on fait un bilan en Gironde ? Question posée par une scientifique girondine.

Les politiques présents semblaient être satisfaits de son adoption au sein de la Communauté européenne. Ils n'ont pas dû avoir toutes les données du problème (lire document reach mis en ligne en page d'accueil sur le site du CdG : www.collectif-dechets-girondin.com).

Une vingtaine de questions ont pu être posées par rapport à la problématique girondine (constructions, pistes cyclables, bruit, ferroutage et cabotage, l'implication de certains lycées dans l'application du développement durable avec notamment le tri des

déchets, la position de la France par rapport à l'Afrique et à l'attitude controversée du président Chirac sur les problèmes environnementaux... Et les déchets).

J'ai été surpris que personne n'ait parlé de la problématique du projet de contournement autoroutier de Bordeaux ce à quoi en fin de réunion Philippe Plisson s'est félicité ironiquement.

J'ai été également agréablement surpris de voir quelques jeunes intervenir dont un suédois qui nous a fait part de son expérience dans un pays visiblement bien plus impliqué que la France.

Par rapport aux déchets, le débat a été copieusement lancé par une toute jeune personne qui s'étonnait de voir peu de monde trier les déchets dans la cub (communauté urbaine de Bordeaux) et de constater que peu de conteneurs et poubelles de couleurs étaient mises à la disposition des bordelais.

D'entrée, Philippe Plisson a tapé en touche (faute de compétence visiblement dans le domaine).

Il appelait désespérément Florence Arpin (chargée mission déchets au CG33) à sa rescousse mais elle était aux abonnés absentes. Quant à Guy Trupin (président commission consultative révision du plan déchets 33 et président du SEMOCTOM)... Invisible !

Je me suis donc permis de réclamer le micro en l'absence de réponses de la part de nos élus sensés prendre les bonnes décisions qui s'imposent.

J'ai d'entrée de jeu signalé publiquement à cette jeune fille que **si politique sur le tri des déchets il n'y avait pas à Bordeaux, cela était sans aucun doute lié au fait que nous possédions deux incinérateurs et que les politiques tapaient en touche grâce à cela** (ça jazzait derrière moi...). J'ai planté le clou en insistant sur les besoins de rentabilité de ces gouffres à déchets que sont les incinérateurs et que tant que des sociétés privées gèreraient cette mauvaise gestion des déchets, notre santé et les idées alternatives nouvelles passeraient après la rentabilité financière de telles installations.

J'en ai profité pour évoquer ma triste aventure à la déchetterie de Bassens avec mes déchets informatiques.

Philippe Plisson s'est permis de me couper la parole en portant à ma connaissance l'association Houba.

Je lui ai répondu que je connaissais mais que cela n'empêchait pas l'attitude regrettable de la déchetterie de Bassens qui envoyait tout à l'incinérateur Astria.

Bien chaud, j'enclenchais sur la Teom (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) en trouvant regrettables les très fortes augmentations constatées dans certaines communes.

Je demandais ensuite la mise en place de la Reom (redevance incitative à trier) en regrettant qu'aujourd'hui le citoyen se sentant concerné par le tri ne soit pas récompensé pour ses efforts fournis. Qu'il était aujourd'hui inadmissible qu'un citoyen qui trie ses déchets paie aussi cher la Teom qu'un citoyen qui ne trie pas?

Ce à quoi également Philippe Plisson m'a rétorqué que la pesée embarquée allait très certainement pousser certaines personnes à un manque de civisme en prétextant que ceux-ci allaient jeter leurs déchets dans la poubelle du voisin ou dans les fossés.

(Lire plus bas les avis de nos spécialistes Dany Dietmann et Marine Schenegg à propos de leur expérience sur le terrain quant à la pesée embarquée).

J'ai ensuite continué mon intervention en évoquant la méthanisation comme à Calais, la phytorestauration et le procédé à base de lits de roseaux comme à Honfleur (ce à quoi Philippe Plisson nous a dit qu'il mettait ce procédé en application dans sa commune) et enfin le compostage.

Je terminais mon intervention en disant que je trouvais regrettable le fait que le Semoctom fasse payer ses composteurs et qu'il vaudrait mieux "utiliser" les gens qui s'engageaient dans ce domaine comme des éco-ambassadeurs girondins porteurs de la bonne attitude à suivre.

Les applaudissements dans la salle m'ont réconforté.

En fin de débat je suis allé saluer Philippe Plisson en le remerciant pour l'organisation de ce débat citoyen que j'ai jugé positif vu le grand nombre de personnes et la qualité des questions posées

Patrick Sandeau (membre à titre individuel au CdG)

P.S. Le diaporama réalisé par J. Bregeon et projeté en appui de sa présentation ainsi que la la synthèse et le programme complet "Agenda 21" du Conseil Général sont téléchargeables au format pdf sur le site du CG33 :

http://www.cg33.fr/actualite_detail.asp?num=1954

Important !

Deux nouvelles présentations et deux débats publics sur le programme d'actions sont organisés sur le territoire girondin :

- le jeudi 1er février de 18h30 à 20h30 à Saint-Denis de Pile
- le jeudi 8 février de 18h30 à 20h30 à La Réole

Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, nous vous invitons également à participer au débat en vous rendant sur le forum du Conseil Général consacré à l'Agenda 21 de la Gironde :

http://www.cg33.fr/forum_liste.asp?num_type_forum=73

Il serait également peut-être intéressant qu'à la suite des 3 débats publics, l'on envoie chacun d'entre nous nos remarques à Philippe Madrelle afin de lui faire part de nos sentiments.

Plus nous serons nombreux, plus il réalisera combien les girondins se sentent aujourd'hui plus que jamais concernés par les problèmes environnementaux surtout en période pré électorale.

2) Commentaires de Dany Dietman, maire de Manspach pratiquant la pesée embarquée :

C'est très important de poser cette question, car c'est la dernière intox qui leur reste, pour tenter de dénigrer la pesée embarquée.

1° Par le fait que les fermentescibles sont systématiquement compostés, les bacs de produits résiduels ménagers ultimes, ne sont sortis que lorsqu'ils sont pleins. Ce qui empêche tout apport périphérique des voisins . *"Comme quoi dans la tête de ces gens là, les voisins ne peuvent être que des porcs ! Belle mentalité, ou jugent-ils les autres par rapport à eux-mêmes..."*

2° Face aux attaques des politiques qui ne veulent pas aller vers la variabilité positive qu'induit la pesée, qui sous-entendent que les habitants mettent les déchets ailleurs, forêts, aires de repos routières, rivières, etc., voici des faits qui montrent le contraire : les services de l'équipement ont eu pour mission de peser durant 1 an les déchets récoltés sur les aires d'arrêt. Résultat: 24 tonnes/an. *(En imaginant que la totalité de ces déchets puissent venir des trieurs, et que le trafic de 7000 véhicules/jours ne dépose strictement rien, cela donne un apport par habitant de 4,6 gramme/jour)*. Depuis que ces chiffres sont connus ces mêmes élus pro-incinérateurs sont curieusement muets.

Pour les forêts, les brigades vertes ont été missionnées pour établir un rapport comparatif entre les dépôts en forêts de communes ne faisant pas le tri, et nos forêts. Les résultats sont édifiants en notre faveur.

Pour ce qui concerne les cours d'eau, notre bassin versant à été honoré en recevant le trophée de l'eau pour l'excellente qualité de gestion, et de résultats pour l'excellent état de tout l'hydrosystème superficiel.

3° Par la pratique, les trieurs ont parfaitement compris qu'il était beaucoup plus simple de laisser les surremballages au super-marché, que de les ramener à la maison pour en payer le traitement, ou de les jeter dans la nature. En ajoutant à cela le fait que les élus ne restent pas sur leurs "culs", et expliquent à leurs citoyens les dangers liés à la combustion des plastiques et produits divers, il n'est pas difficile de comprendre que les ménages progressent très rapidement dans la nécessaire prise de conscience de la préservation de l'environnement.

4° Je suis effaré par le fait que des élus de haut-rang, n'ont pas encore constaté que les plastiques flaconnage étaient payés 240 € la tonne sur le marché de la récup, que les métaux sont très intéressants à négocier, que les papiers cartons dépassent aujourd'hui 60 € la tonne, que le verre ne pose pas de problèmes particuliers, et que les plastiques plats extrêmement légers ne représentent qu'une masse anecdotique dans le bac de pesée embarquée. Je passe sur la récup des textiles, des huiles, des produits toxiques etc....pour dire que ce qui est le plus lourd se trouve du côté des fermentescibles, lesquels, comme les déchets verts ne vont jamais dans le bac de la pesée embarquée puisqu'ils sont compostés.

Cela signifie qu'en l'absence de fermentescibles et déchets verts, les matières premières secondaires ne sont pas souillées et bénéficient des plus values maximum en valorisation matière. De nombreuses collectivités l'on compris, et pratiquent aujourd'hui avec bonheur la facturation incitative derrière le volume embarqué, la pesée embarqué, ou le sac payant.

Face à une population dont la sensibilité et le niveau culturel ont sensiblement progressé depuis le siècle dernier, je comprends que l'élu soit mal à l'aise. C'est plus facile de dire, " *Pour vos déchets mettez tout dans votre poubelle au bord du trottoir, je m'en occupe !*" Et derrière, avec toute cette merde sur les bras, la solution de facilité c'est l'incinération, ou l'utilisation de l'atmosphère comme dépotoir.

C'est évidemment plus compliqué d'aller dans les écoles, de faire des réunions de quartier, de modifier les biorythmes des concitoyens, et d'envoyer paître les démarcheurs de Suez, Véolia et consorts. Mais ça c'est une autre histoire.

3) Commentaires de Marine Schenegg qui connaît bien la méthode de la pesée embarquée :

Que fait la cdc de Porte d'Alsace avec Dany Dietmann pour empêcher les uns de remplir les poubelles des autres ?

Rien de particulier, mais la méthode et le système de facturation mis en place pour le service des O.M. sans sa communauté de communes permet de réguler tout cela naturellement d'une manière très astucieuse et très incitative :

A - Toutes les matières recyclables triées sont enlevées gratuitement, donc aucun intérêt à charger la poubelle du voisin

B - Toutes les sortes de déchets sont enlevés à domicile : pour les encombrants meubles, télévisions, etc. on s'inscrit sur la liste du service d'enlèvement qui annonce un passage lorsqu'il y a de quoi remplir un camion qui les apporte directement dans les ateliers où ils seront traités.

Avantage de la méthode : Economie sur le transport, pas de déchetterie et pas de rejets au coin des bois non plus car c'est tellement plus simple d'attendre le ramassage devant sa porte !

C - La rémunération du service ne concerne que les matières non triées destinées à l'incinérateur.

La facturation du service se décompose en trois parties :

1) Une partie fixe par abonné

2) Une partie forfaitaire pour chaque "levée", ce qui incite à bien trier et à ne sortir la poubelle que lorsqu'elle est remplie au maximum. Du fait que tous les produits fermentescibles sont triés, les particuliers peuvent éventuellement attendre plusieurs semaines avant de mettre sur le trottoir les poubelles de produits résiduels non triés. Dans ces conditions il est plutôt difficile de remplir la poubelle du voisin.

Avantage de la méthode : les tournées de ramasses peuvent être organisées afin de faire toujours le plein.

3) Une partie proportionnelle au poids enlevé, enregistré grâce à la puce dont chaque poubelle est équipée. Pour les méfiants (qui sont très peu nombreux) il y a la possibilité d'équiper la poubelle d'une serrure. Ils doivent signer un document attestant qu'ils prennent à titre individuel la responsabilité en cas d'accident : enfant ou animal pouvant se trouver enfermé.

Grâce à tout cela, dans sa communauté de communes on est passé à 96 kg/an de déchets non triés par habitant (au lieu de 360 kilos ailleurs en moyenne) et au coût d'enlèvement le plus bas de France.